



PAR COURRIEL

Québec, le 12 septembre 2024

Madame Mireille Paul
Membre additionnel à temps partiel
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Madame,

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une médiation dans le cadre du *Projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Batiscan sur la route 138* et ce, à compter du 7 octobre 2024.

Je vous confie, par la présente, la présidence de ce mandat de médiation. Je précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport au ministre dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Alain R. Roy

c.c. : René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications